



à Rome, le 22/12/13

**Neuvaine du Jubilé de l'Ordre (2014)  
Les laïcs dominicains et la prédication**

*“Je répandrai mon Esprit sur toute chair.  
Vos fils et vos filles prophétiseront,  
vos anciens auront des songes,  
vos jeunes gens des visions” (Jl 3, 1)*

Chers frères et sœurs,

C'est avec une grande joie que j'écris cette lettre – en ce jour anniversaire de la confirmation de l'Ordre – pour ouvrir l'année de la neuvaine du Jubilé consacrée au thème « Les laïcs dominicains et la prédication ». Cette année s'ouvre au lendemain de l'année de la foi, inaugurée par le Pape Benoît XVI présidant le Synode sur la nouvelle évangélisation et la transmission de la foi au cours duquel a été célébrée la mémoire de l'ouverture du Concile Vatican II, et conclue par le Pape François promulguant l'Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*.

Il s'agit donc de porter notre attention sur les laïcs dominicains dans un contexte où l'Ordre des Prêcheurs est particulièrement appelé à recevoir pour lui-même ces multiples appels à un renouvellement du zèle pour l'évangélisation. Ainsi, le récent chapitre général des frères a donné comme thème à la célébration du Jubilé cette devise aussi simple que radicale : « **Envoyés pour prêcher l'Évangile** ». Cela fait écho à l'envoi des premiers frères comme prêcheurs au service de l'Église, totalement dédiés à évangéliser la Parole de Dieu. La devise est simple, puisqu'elle centre notre attention sur ce qui est au cœur du service que l'Église attend de l'Ordre : annoncer l'Évangile. Elle est radicale, parce que, au-delà de toutes les difficultés que les uns ou les autres pouvons rencontrer, par delà les incertitudes qui peuvent nous habiter quant à ce que nous devons être ou faire, elle nous rappelle que nous devons d'abord et avant tout être disponibles à cet « envoi » d'où nous tenons notre identité. Aujourd'hui, plus que jamais peut-être, le thème des laïcs dominicains doit nous aider à découvrir davantage que nous tous, membres de la famille dominicaine, sommes *envoyés ensemble pour servir la conversation de Dieu avec le monde en annonçant l'Évangile de la paix*.

**Une « communion dominicaine » envoyée prêcher l'Évangile**

Evidemment, les choses ont évolué depuis le temps des commencements de l'Ordre. L'Église, par exemple, a poursuivi sa réflexion à propos de la prédication. Elle a aussi poursuivi sa réflexion - et le Concile Vatican II en est un moment particulièrement important - à propos des laïcs et de leur rôle essentiel dans le témoignage et l'annonce de l'Évangile. De même, la réflexion se poursuit, soutenue par des expériences concrètes, quant à la manière dont des laïcs peuvent être partie intégrante d'Ordres et Congrégations, de communautés nouvelles et de traditions de vie spirituelle. Le point commun de tout cela tient à une conviction forte soulignée par Paul VI au cours du Concile : l'Église devient ce qu'elle est vraiment à la mesure où elle se fait dans le monde conversation, c'est-à-dire à la mesure où, annonçant l'Évangile dans le monde, elle désire être témoin que le Dieu de la révélation biblique vient, en Jésus, à la rencontre de l'humanité pour converser avec elle.

J'ai eu la chance, il y a maintenant de nombreuses années, de participer en Haïti à la vie d'une paroisse au moment où naissaient des petites communautés ecclésiales que l'on nommait « Fraternités ». Dans certaines autres paroisses, le nom est ensuite devenu « Ti Legliz » (petites Églises), les deux termes nous rappelant d'ailleurs tout simplement que « Fraternité » était le nom par lequel, dans les premiers siècles, on désignait les assemblées de l'Église. La fraternité, où se tissent

ensemble le partage de la foi et le devenir humain de chacun, était aussi le creuset du témoignage et de la mission. Ainsi, elle était désignée comme le sceau de l'acte de naissance de l'Eglise...

S'il est bien clair que les choses ont évolué depuis le temps des commencements de l'Ordre, nous sommes néanmoins très souvent sensibles à certaines analogies qui ne peuvent manquer de nous rappeler ce qui alluma le feu de la prédication en Diègue et Dominique : bouleversements dans les manières de vivre de l'Eglise du fait des mutations de la société féodale, émergence de nouveaux savoirs et de nouvelles manières d'y accéder, changements profonds de l'organisation des sociétés et des villes. Au cœur de ces changements, virent le jour des groupes de laïcs qui invitaient l'Eglise à bouger, à oser s'aventurer hors des structures trop établies et trop rigides pour qu'elles ne risquent pas d'étouffer le souffle répandu. Ces « pauvres », ces « humbles » faisaient le choix d'une vie alliant une présence humble dans le monde, une parole authentique et vivante prêchée comme une bonne nouvelle, et une certaine radicalité de leur mode de vie. Ils étaient animés par cette intuition que la radicalité vécue en pleine humanité à cause de l'Evangile était la meilleure voie pour « interpréter » la Parole et manifester la présence de Celui qui vient pour le salut du monde. Parmi ces groupes de laïcs, certains ont d'ailleurs reçu du Pape Innocent III la possibilité de mener prédication itinérante et mendicante. Les « tiers-Ordres » des mendiants furent, d'une manière ou d'une autre, héritiers de ces mouvements qu'il nous faut clairement distinguer des intuitions de vie religieuse.

C'est dans cette effervescence d'une Eglise qui cherche à trouver à nouveau la vigueur de son authenticité que naquit la « Sainte Prédication de Prouilhe », lorsque des laïcs vinrent se joindre à la balbutiante aventure de Dominique. Relisant ces temps de commencements, je ne peux m'empêcher de penser que, lorsqu'il reçut les premières sœurs converties venues se mettre sous sa protection, puis Ermengarde Godoline et son homme, Sanche Gasc (8 août 1207), Dominique se prit à rêver cette aventure à l'image du groupe dont parle Saint Luc dans son Evangile et qui accompagnait Jésus, passant « à travers villes et villages, proclamant le Royaume de Dieu » (Lc 8, 1-3). Ce bref passage de l'Evangile selon saint Luc qui décrit Jésus prêcheur est au cœur du récit des chapitres 7 à 10, à la lumière desquels nous pouvons nous réjouir d'être, à notre tour, « envoyés pour prêcher l'Evangile » sur le mode de la fraternité. A la suite de la « sainte prédication », *nous sommes envoyés comme une famille* pour prêcher l'Evangile. La notion de « famille dominicaine » n'est ainsi pas seulement une manière de dire les convergences entre plusieurs groupes ayant un même propos. Elle exprime aussi un mode d'évangélisation et, de ce point de vue, les laïcs dominicains sont un rappel de cette exigence enracinée dans l'Evangile.

L'unité de notre Ordre lui est en effet donnée par sa mission d'évangélisation : laïcs, sœurs et frères de l'Ordre sont membres d'une même famille qui tient son identité d'être envoyée pour prêcher l'Evangile en témoignant d'un Dieu qui vient converser avec le monde. Ou plutôt, nous pourrions dire que l'identité « dominicaine » est celle d'une famille – d'une « communion » - constituée par ce *lien organique entre l'évangélisation et la contemplation de la vérité qu'est la Parole vivante venue dans le monde*, ce que nous tâchons de décliner *sous les trois formes que sont la prière, l'étude et la fraternité, de manière spécifique selon l'état de vie de chacun*. Dans l'Evangile selon Saint Luc cité plus haut, l'envoi des douze, puis des soixante-douze, s'inscrit dans cette dynamique où Jésus se révèle comme la Parole qui accomplit la promesse et donne la vie, la Parole qu'il faut entendre et mettre en pratique, cette Parole qui réunit les frères. En recommandant les Prêcheurs, le Pape Honorius les présentait comme totalement dédiés à l'évangélisation de la Parole de Dieu. Cette consécration à la Parole, par la prédication et par la contemplation (« consacre-les par la vérité : ta Parole est vérité » Jn 17, 17), fait notre unité. Dans cette perspective, la dimension d'unité de la famille dominicaine est essentielle parce qu'elle est liée à la mission de prédication du Royaume (la suite de la prière du Fils au Père, dans l'Evangile selon saint Jean, est explicite, qui évoque l'envoi dans le monde et demande l'unité : Jn 17, 18-23).

Il est évident que l'Ordre des Prêcheurs n'a pas le monopole de la prédication ni de l'évangélisation dans l'Eglise, mais il me semble que sa « confirmation » il y a près de huit siècles l'ordonne, comme « sainte prédication », à *servir le charisme de la prédication dans l'Eglise*. C'est-à-dire à servir cette dimension essentielle de l'Eglise selon laquelle cette dernière se constitue, est établie par la grâce de l'Esprit du Christ. Ce service ne prend pas seulement la forme de l'acte de prédication ou d'évangélisation, mais bien plus encore, par ce fait de la constitution d'une famille dans l'unité par

la prédication, il porte *au cœur de l'Eglise la mémoire que l'évangélisation contribue à établir l'Eglise comme Fraternité et communion.*

### Conversation et communion

C'est à la lumière de ces trois évocations – de l'Eglise fraternité, des commencements de la sainte prédication de l'Ordre et de l'unité de la famille dominicaine – que je vous propose de recevoir le thème de cette année : « les laïcs dominicains et la prédication » et d'en faire l'inspiration de notre réflexion. Ce qui précède aura fait percevoir que la formulation de ce thème ouvre d'assez larges horizons pour mieux comprendre comment l'engagement de laïcs dans la famille dominicaine est déterminant pour la mission de prédication de l'Ordre.

« La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu. Ils vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans les divers devoirs et ouvrages du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale, dont leur existence est comme tissée. A cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique » (*Lumen Gentium*, 31). Dans cette perspective générale, l'expression « laïcs dominicains » permet de prendre acte d'une certaine diversité parmi les hommes et les femmes qui aujourd'hui désirent, de par la grâce même de leur baptême participer à la mission du Christ - « rendre la présence du Christ vivante au milieu des peuples » (*Prologue de la Règle de 1968*) - en se mettant à l'école de saint Dominique. Tous, comme laïcs, « ils ont vocation de répandre au cœur de l'humanité la présence du Christ, pour que le message divin du salut soit connu et accepté par tous les hommes » (*Décret sur l'apostolat des laïcs*, § 3). Et tous sont invités à le faire en contribuant à la constitution de cette « famille » dominicaine envoyée prêcher l'Evangile.

Comme laïcs dominicains, « s'attachant fidèlement à leur vocation, ils s'efforcent de se pénétrer de l'esprit de saint Dominique : ils puiseront dans la contemplation assidue de Dieu, unie à la prière et à l'étude, une foi ferme ; ils en témoigneront avec force chacun selon sa grâce et sa condition, pour éclairer les fidèles partageant leur foi et les hommes privés de la lumière du Christ. Ainsi, grâce à eux, l'Ordre a la possibilité d'atteindre plus pleinement sa fin. Les misères des hommes, leurs angoisses et leurs aspirations, ils s'appliqueront à les reconnaître et à les partager. Guidés par la lumière de l'Evangile selon l'esprit de l'Eglise, en union avec les hommes de bonne volonté, ils favoriseront, par l'apostolat de la vérité, tout ce qui est vrai, juste et saint, et ils s'efforceront de venir en aide à tous les hommes, autant que possible, dans un esprit de joie et de sincère liberté » (*Prologue de la Règle de 1968*).

Parmi ces laïcs dominicains, les membres des Fraternités laïques dominicaines ont évidemment une place éminente, faisant le choix d'engager toute leur vie par une promesse à apporter cette participation spécifique à la mission du Christ comme membres de l'Ordre. Ils inscrivent ainsi leur engagement pour la Parole vivante, non seulement dans la durée de leur existence de baptisés, mais aussi dans l'équilibre d'ensemble de leurs engagements et de leur vie qu'ils veulent être « prédication », service de la conversation de Dieu avec le monde. En même temps, ils inscrivent dans la durée de la vie de l'Ordre l'exigence de prêcher la Parole en référant toujours cette prédication à la constitution de l'Eglise du Christ par la recherche de la communion et de l'unité. Nous le savons bien, il nous faut aujourd'hui réfléchir à la diversité au sein de ces Fraternités, cherchant ensemble comment toujours mieux accepter, promouvoir et conjuguer cette diversité, réunie dans un même témoignage concret d'une vie laïque qui désire être prédication.

Il est aussi d'autres modalités selon lesquelles des laïcs décident de prendre part à cette mission et d'appartenir à la « famille dominicaine », sans pour autant s'engager sous cette forme : laïcs associés à de nombreuses Congrégations de sœurs, à tel couvent ou à une œuvre dominicaine spécifique ; héritiers des « milices » médiévales ; membres du Mouvement International de la Jeunesse Dominicaine ; Volontaires dominicains ; membres des Fraternités Latane et des mouvements s'inspirant de son intuition de Béthanie. A chacun de ces groupes correspond un mode d'engagement propre avec la famille dominicaine.

Et, comme dans toute famille, il y a encore les amis qui, sans avoir fait l'option explicite de cette appartenance, en partagent la mission, soit par leur collaboration professionnelle qu'ils veulent ancrer solidement dans l'esprit de saint Dominique (par exemple des professionnels de l'enseignement, de l'édition, de la communication), soit par des choix d'évangélisation (comme c'est le cas, par exemple, des nombreux laïcs engagés dans la mission par la prédication du Rosaire dans la tradition dominicaine). La notion de famille dominicaine, de communion dominicaine, permet de réunir toutes ces dimensions, avec les moniales, les frères, les sœurs apostoliques, les membres des Instituts séculiers et des Fraternités sacerdotales, au nom de l'évangélisation, mission commune pour le Royaume, dans le respect et l'autonomie de la vocation propre à chacun (cf. Document de Bologne).

Cette diversité est importante pour expliciter le sens du lien entre les laïcs dominicains *et* la prédication. On doit d'emblée souligner qu'on entend le terme « prédication » dans le sens le plus large, tenant compte de la spécificité de la prédication de l'homélie au cours de la liturgie, définie par la discipline de l'Eglise. « Vos fils et vos filles prophétiseront » ! Evangéliser la Parole de Dieu, proclamer le Royaume de Dieu, annoncer l'Evangile, prêcher l'Evangile de la paix, répandre la présence du Christ... Toutes ces expressions se font l'écho de la prophétie de Joël : tous, ils prophétiseront, ils parleront « de la part de Dieu ». Les termes du Concile Vatican II expriment clairement la spécificité de la vocation laïque à l'évangélisation et c'est dans cette ligne qu'il faut situer le lien des laïcs dominicains avec la mission du service de la prédication de l'Ordre. Cette spécificité est bivalente. Elle tient aux milieux spécifiques dans lesquels vivent et témoignent les laïcs dominicains et dans lesquelles, par leur service de l'évangélisation, ils permettent à l'Ordre de mener à bien sa mission, d'« atteindre plus pleinement sa fin ». Mais elle tient aussi à l'apport qui, en retour, est fait à l'Ordre et à la communion dominicaine, et c'est une autre manière, complémentaire, de contribuer à l'accomplissement de la mission de l'Ordre. Ce sont les femmes converties qui ont fait prendre conscience à Dominique de la nécessité de les protéger. Ce sont les premiers pauvres vaudois qui ont mis en évidence comment le témoignage de la radicalité était porteur d'un témoignage évangélique.

Il me semble que les laïcs dominicains peuvent permettre à la prédication de l'Ordre d'atteindre plus pleinement sa fin du fait même de la réalité de la vie laïque, et ce de plusieurs manières. Comme pour les frères et les sœurs de l'Ordre, la prédication des laïcs dominicains s'enracine en effet dans l'expérience de la vie. C'est pourquoi la richesse de leur contribution spécifique à la prédication de l'Ordre vient de leur expérience de la vie familiale et professionnelle, leur expérience de la parentalité, leur expérience de la vie dans l'Eglise, l'expérience d'être jeune dans les sociétés contemporaines, l'expérience singulière du baptisé qui doit rendre compte de sa foi au milieu d'une famille ou d'un groupe d'amis auxquels on est quotidiennement et affectivement liés mais qui pourtant ne partagent pas la même foi et, souvent, ne manifestent aucun désir de la partager... De plus, ils éprouvent la difficulté du témoignage de la foi d'une manière particulière : dans beaucoup de lieux du monde contemporain, la situation habituelle d'un laïc le confronte à l'indifférence, au scepticisme et à l'incroyance, d'une manière bien différente des religieux, et cela doit venir enrichir la prédication de l'ensemble de l'Ordre. De même, à travers les activités de sa vie professionnelle, familiale ou militante, un laïc éprouve comment les exigences chrétiennes de fraternité et de vérité selon lesquelles il cherche à contribuer à la transformation du monde sont une prédication essentiellement liée à son état, qui vient se conjuguer à la prédication de l'ensemble de la « famille des prêcheurs ».

C'est à travers toutes ces expériences que se fait l'expérience de Dieu, de sa présence, de sa Parole, de sa Providence... Parler de la part de Dieu, c'est laisser le souffle de Dieu inspirer nos paroles humaines de sorte qu'elles attestent de la présence et de la « vie avec nous » de plus grand que nous tous. Mais c'est aussi laisser s'inscrire en nous, au creux de nos propres expériences, un mystérieux écho de l'expérience que Dieu lui-même, en son Fils, a voulu faire de l'humaine condition. On comprend aisément que la complémentarité entre la prédication des laïcs et celle des frères ou des sœurs engagés dans la famille dominicaine sous la forme de la vie consacrée, est une conséquence de la complémentarité de l'expérience de la vie humaine. De ce point de vue, il est important de souligner que l'une des tâches de la famille dominicaine est de s'organiser de sorte que ces multiples expériences – et pas seulement les actions concrètes d'évangélisation – entrent en conversation et s'enseignent mutuellement la présence et la providence de Dieu. Trop souvent, me semble-t-il, nous

considérons comme acquis que nous sommes mutuellement attentifs à ce qui fait la singularité de l'expérience d'être dominicain aujourd'hui dans les différents états de vie, que nous connaissons le mode de vie des autres membres de la famille... Au fond, trop souvent peut-être, nous considérons qu'il est possible de construire notre « famille » en passant sous silence ce qui constitue le fondement même de la prédication, parce que c'est le lieu fondamental de l'œuvre de la grâce en chacun. Pour servir la conversation de Dieu avec l'humanité, il faut prendre le temps, et les moyens, d'écouter les échos des multiples conversations qu'Il mène dans ce monde.

A partir de ces remarques, nous pouvons dire que les laïcs dominicains enrichissent la manière dont l'Ordre doit, jour après jour, apprendre à « aimer le monde » auquel il est envoyé prêcher, non pas seulement en ayant des analyses fines et pertinentes du monde, mais en se rendant vulnérable aux diverses expériences du monde que font les membres de la famille dominicaine. Ce faisant, d'ailleurs, l'Ordre dans sa diversité apprendra aussi à se laisser marquer par les différentes interprétations de la Parole qui naissent du cœur de ces expériences. La Bible dans une main, un journal dans l'autre, aimaient à dire certains de nos anciens. L'expérience partagée vient enrichir encore cette attitude. Et c'est à partir de cette prise de conscience que l'Ordre tout entier pourra renforcer toujours davantage sa conviction qu'un des premiers devoirs de l'annonce de l'Évangile est de permettre à chacun de ses interlocuteurs de percevoir sa propre place dans ce Royaume annoncé, de découvrir la responsabilité propre qu'il peut prendre en acceptant d'être, à son tour, envoyé. Au sein de l'Ordre, les laïcs dominicains ont la charge de rappeler aux autres membres cette évidence première : les laïcs dans l'Église ne sont pas d'abord des destinataires de la prédication, de l'évangélisation et de la pastorale, mais bien des êtres appelés à en être les acteurs.

#### **Dans la communion, renouveler le zèle pour l'évangélisation**

Assez récemment, l'Église a établi la notion de « famille spirituelle », correspondant en particulier à ce qu'il est convenu d'appeler les « communautés nouvelles ». D'une certaine façon, si l'on ne craignait l'anachronisme, on pourrait oser dire que la « sainte prédication » des commencements aurait répondu à cette définition et la « famille dominicaine » en est aujourd'hui la réalisation. Il y a urgence aujourd'hui pour l'Église, le message est répété désormais à l'envi, de renouveler son zèle pour l'évangélisation, c'est-à-dire en même temps de se renforcer elle-même, de s'étendre, par la puissance et la grâce de l'évangélisation. Et pour cela, il y a urgence pour que l'initiative de l'évangélisation ne soit pas perçue comme étant le fruit des seules instances cléricales de l'Église, mais bien plutôt le fruit d'une initiative commune par laquelle l'Église dans son ensemble met en jeu l'essentiel de ce qu'elle est en se lançant à la rencontre de ses contemporains. Ainsi, pour devenir ce qu'elle est essentiellement, l'Église a besoin de l'engagement de tous à donner l'Évangile au monde. Comment ne pas entendre cette urgence pour notre Ordre lui-même ? Comme « serviteur du charisme de la prédication », l'Ordre des prêcheurs a le devoir de promouvoir le charisme des laïcs pour l'évangélisation, et de manifester qu'il en va de la constitution même de l'Église, par l'intégration des laïcs dominicains dans une seule communion dominicaine. Mais alors, dans l'Ordre comme peut-être dans l'Église, il est urgent de considérer que les horizons de l'évangélisation ne peuvent plus être définis en l'absence d'une solide conversation entre tous, laïcs, ministres et personnes consacrées, en portant une attention particulière à l'expérience et au désir missionnaire des laïcs.

Plusieurs éléments me paraissent déterminants dans la contribution spécifique des laïcs dominicains à ce renouvellement du zèle pour l'évangélisation de l'ensemble de la famille dominicaine. Tout d'abord, au risque d'énoncer une banalité, les laïcs rappellent à tous qu'une intuition évangélique comme celle de Dominique ne peut être réduite à sa traduction dans la vie consacrée. Il y a toujours un risque, dans une famille spirituelle, de laisser s'établir des distinctions dont, implicitement, on déduirait de fausses hiérarchies : consacrés ou non ; prêtres ou pas ; hommes ou femmes ; jeunes ou vieux. Il nous faut, entre nous, avoir la simplicité, et le courage sans doute, de faire face à cette tentation et d'y porter remède. C'est à ce prix que nous pourrions mettre au mieux le charisme de la prédication au service d'une Église fraternité. C'est aussi en écoutant les laïcs

dominicains parler des joies, mais aussi des difficultés qu'ils éprouvent dans leurs engagements ecclésiaux, découvrant trop souvent que, si l'appui des laïcs est en général vivement souhaité, leurs initiatives, leur formation théologique, leurs savoirs théoriques et pratiques, leur expérience humaine ne reçoit pas toujours l'accueil souhaitable. Comme s'il y avait deux poids et deux mesures dans la place accordée à la parole de chacun dans la conversation ecclésiale.

Insister sur l'engagement des laïcs dominicains dans la prédication signifie, dans la tradition de l'Ordre, insister sur l'exigence de l'étude. En effet, comme cela a été exprimé au début, la prédication doit trouver sa source dans l'équilibre entre les trois formes de contemplation que sont la prière, l'étude et la vie fraternelle. Annoncer la Parole, écouter les aspirations du monde contemporain à la vérité, chercher à établir les meilleures conditions possible du dialogue avec les cultures et les nouveaux savoirs, exige l'ascèse de l'étude. L'Ordre ne doit jamais cesser d'être « étudiant », afin que le témoignage et les paroles de foi trouvent dans l'étude la connaissance de la tradition de l'Eglise, la rigueur et l'objectivité qui ouvrent aux interlocuteurs de vrais chemins de liberté sur lesquels déployer leur propre intelligence de la foi dans l'Eglise.

La diversité des situations concrètes dans lesquelles vivent les laïcs est aussi d'une très grande richesse pour l'ensemble de la famille dominicaine. Elle permet en effet de ne pas céder à la facilité avec laquelle on pourrait se représenter les réalités humaines, personnelles, familiales et sociales de manière univoque, ni d'un point de vue « théorique » qui pourrait devenir normatif et réducteur. C'est dans l'expérience concrète que se posent les questions de vie de couple, d'éducation des enfants, de responsabilité professionnelle, de précarité de l'emploi, de niveau de vie économique, d'engagement politique ou social. C'est aussi dans le concret de l'expérience que s'éprouvent les deuils d'un conjoint ou d'un enfant, les moments difficiles parfois de réorientation professionnelle, les étapes de passage à la retraite, les handicaps du grand âge. Parce que toutes ces expériences sont, dans leur vie concrète, en dialogue avec leur engagement à prêcher l'Evangile, les laïcs dominicains apportent une contribution sans pareille à la compréhension de la Parole de Dieu au sein de la famille dominicaine.

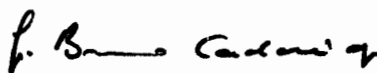
L'insistance que l'Eglise met aujourd'hui sur la nécessité d'un renouvellement de l'évangélisation s'accompagne souvent du constat que la « sécularisation » représente un défi majeur à l'annonce du Royaume. Ici encore, il faut souligner le caractère spécifique des expériences que font les laïcs de cette sécularisation dans leur environnement professionnel, amical ou familial. Que de fois on entend des frères et sœurs laïcs exprimer la peine qu'ils ont de voir leur famille s'éloigner dans une certaine indifférence de la foi, la solitude qu'ils ressentent lorsqu'il leur paraît presque impossible de dire publiquement leur foi dans les milieux où ils vivent ou travaillent, l'incompréhension à laquelle ils sont confrontés lorsqu'ils tentent de manifester qu'il n'y a pas nécessairement contradiction entre la raison moderne, à dominante scientifique et technique, et les convictions de foi et de valeurs ! Que de fois aussi certains expriment, dans des contextes culturels très divers, la difficulté à trouver la juste attitude dans le contexte actuel de pluralisme religieux ! Ici, les laïcs dominicains peuvent aider l'ensemble de la famille dominicaine à déployer de manière créative une prédication qui tienne ensemble le témoignage lisible et la parole explicite.

Considérant cette complémentarité, l'engagement de la famille dominicaine dans la mission commune d'évangélisation pourrait aujourd'hui se donner un certain nombre d'objectifs prioritaires. C'est évidemment en premier lieu à chaque « sainte prédication » locale d'identifier ces priorités, compte tenu de sa réalité concrète, de la culture propre du pays et de son histoire ecclésiale spécifique. Mais il me semble qu'une réflexion des autres membres de la famille dominicaine avec les laïcs est particulièrement requise aujourd'hui lorsqu'on envisage le renouvellement de l'évangélisation avec les familles, dans le monde de l'éducation, en direction des jeunes. Leur expérience des savoirs pratiques contemporains doit être sollicitée pour mieux définir les enjeux de la rencontre d'évangélisation avec les cultures scientifiques et techniques, comme avec celles des nouveaux réseaux sociaux. C'est avec eux, et probablement en donnant une attention prioritaire à leur expérience, qu'il s'agit d'appivoiser la sécularisation en cela qu'elle perturbe les habitudes de reconnaissance de l'Eglise mais aussi en tant qu'elle ouvre de nouveaux chemins de liberté à l'évangélisation.

En ce temps d'appel au renouvellement de l'évangélisation, l'Ordre des Prêcheurs me semble donc tout spécialement appelé à intégrer dans la dynamique de sa mission une attention prioritaire à la promotion de la vocation laïque à porter l'Évangile dans le monde. Ce serait une très belle manière de servir aujourd'hui l'Église. Pour ce faire, je voudrais souligner en particulier certains moyens que nous pourrions développer. L'esprit dans lequel les divers groupes de laïcs dominicains sont appelés à vivre doit être et rester empreint de joie, de liberté et de simplicité : c'est dans cette perspective que nous orientent les chartes rédigées pour le laïcat dominicain depuis le Concile. Les Fraternités laïques dominicaines ont une responsabilité éminente dans l'ensemble de la constellation des différents groupes de laïcs, parce qu'elles s'engagent à inscrire, dans une vie pleinement laïque, l'équilibre entre toutes les dimensions de la tradition de saint Dominique. Il nous faut veiller à ce que les Fraternités offrent cette possibilité de vie à l'école de saint Dominique en se distinguant délibérément de toute « contamination par la vie religieuse », et en évitant des formalismes qui aboutiraient à la sclérose. Pour autant, il convient aussi de nous tenir disponibles à l'émergence d'autres formes de laïcat dans la famille, précisément à cause de la diversité des expériences évoquée plus haut. Le défi de l'évangélisation des jeunes nous appelle certainement à promouvoir autant que nous le pourrons les groupes qui pourront faire partie de la coordination du Mouvement International de la Jeunesse dominicaine, non comme des groupes de « pastorale » avec des groupes de jeunes, mais bien comme des groupes se constituant et se formant pour être des groupes de jeunes missionnaires pour les jeunes (en ayant le souci particulier des jeunes qui n'ont pas reçu la foi, et ceux qui vivent très à distance des mondes où se tiennent en général les traditions spirituelles). Au cours de cette année, il me semble important que les autres membres de la famille dominicaine prennent le temps d'écouter, de connaître, de comprendre mieux la vocation laïque dans l'ensemble de la mission de l'Ordre, et ainsi puissent davantage encore participer à la promotion de cette vocation.

Si nous développons cette dynamique du laïcat dominicain, cela nous engagera à promouvoir au sein de l'Église une réflexion sur l'actualité de la vocation laïque à évangéliser qui concerne tout baptisé, et aussi une réflexion sur la contribution de « communions laïques » s'inscrivant dans des traditions spirituelles particulières à l'établissement des communautés ecclésiales locales. J'invite les théologiennes et les théologiens de la famille dominicaine à nous aider dans cette réflexion.

Vos fils et vos filles prophétiseront... Consacrer une année de la neuvaine préparant le Jubilé de l'Ordre au thème des « laïcs dominicains et la prédication » peut nous aider à prendre conscience davantage de l'enjeu d'être « envoyés pour prêcher l'Évangile » en famille dominicaine. C'est au fond un appel à tous à enraciner toujours plus profondément notre désir d'évangélisation dans le mystère de notre baptême qui nous ordonne à l'édification de l'Église dans le monde comme sacrement du salut. J'invite toutes les communautés de l'Ordre, et toutes les communautés et groupes de la famille dominicaine, à prendre du temps au cours de cette année pour approfondir cela. Et pour ce faire, je les invite à profiter du temps du carême pour consacrer chaque semaine un temps de « *lectio divina* » communautaire aux textes des cinq dimanches de cette année liturgique, fondant à nouveau leur communion en parcourant le chemin sur lequel l'Église invite les catéchumènes à naître à nouveau par la joie d'évangéliser.

  
frère Bruno Cadoré, op  
Maître de l'Ordre des Prêcheurs